



Une nouvelle session de conversations sur la question migratoire entre Cuba et les États-Unis



La question migratoire, un point sensible à l'ordre du jour des relations entre Cuba et les États-Unis est aujourd'hui sur la table des négociations à Washington.

En effet, Cuba et les États-Unis reviennent à la table des négociations aujourd'hui pour aborder, entre autres points, la question migratoire, une question sur laquelle les deux pays ont une vision bien différente. Or, depuis le rétablissement des relations diplomatiques, le 17 décembre dernier, le dialogue entre Cuba et les États-Unis a lieu dans un climat de respect et dans un esprit constructif.

La dernière session du dialogue sur la question migratoire s'est tenue en janvier 2015 à La Havane. Alors que ces sessions de dialogue sont prévues tous les six mois, celle qui correspondait au mois de juin a été ajournée car elle coïncidait en date avec les cérémonies de réouverture des ambassades à Washington et à La Havane.

Les conversations sur la question migratoire se basent sur les accords passés en 1994 et 1995, à la suite de la crise des balseros de 1994, quand un grand nombre de Cubains ont essayé de gagner les côtes des États-Unis à bord d'embarcations de fortune pour échapper à la grave crise économique de ces années.

En vertu des accords de 1994 et 1995, les États-Unis et Cuba se sont engagés à œuvrer pour une migration sûre, légale et ordonnée.

C'est alors que les deux pays ont décidé de tenir tous les six mois des réunions de suivi des



accords.

Encore de nos jours, des Cubains tentent de gagner le territoire des États-Unis. Ils savent que s'ils arrivent à mettre un pied sur le territoire nord-américain, ils bénéficieront automatiquement d'avantages inexistantes pour tout autre émigrant aux États-Unis, en vertu de la Loi de rajustement cubain.

Aujourd'hui, à Washington, la délégation cubaine posera certainement sur la table la loi de rajustement cubain qui accorde aux Cubains un permis de séjour automatique et des facilités d'emploi, ce qui encourage l'émigration illégale des Cubains.

C'est à maintes reprises que Cuba a exprimé sa préoccupation pour les conséquences de cette loi allant à l'encontre des engagements pris dans les accords de 1994 et 1995.

Le gouvernement étasunien a adopté la loi de rajustement cubain en 1966, après avoir accueilli sur son territoire tortionnaires, sbires et criminels de la dictature de Fulgencio Batista.

Jusqu'à présent, les États-Unis n'ont pas fait preuve d'intérêt pour l'abrogation de cette loi, qui constitue le principal obstacle au flux migratoire ordonné.

La loi de rajustement cubain encourage encore de nos jours bon nombre de Cubains à essayer d'arriver coûte que coûte sur le territoire des États-Unis. Ces Cubains deviennent bien souvent des victimes de réseaux de trafiquants de personnes et du crime organisé. En ce moment, des milliers de Cubains, bloqués à la frontière entre le Costa Rica et le Nicaragua, se trouvent dans une situation difficile. Bien d'autres ont des difficultés pareilles dans d'autres pays de la région.

Incitées à quitter le territoire cubain de manière illégale et à gagner le territoire étasunien par n'importe quels moyens, la loi de rajustement cubain a mis en danger, depuis cinq décennies déjà, la vie de milliers et de milliers de personnes, y compris d'enfants.

Cependant, Cuba arrive à cette nouvelle session des conversations dans l'esprit de poursuivre les négociations qu'elle considère utiles et nécessaires.

Une fois de plus, la délégation cubaine se prononcera pour l'élimination de cette loi criminelle, un élément essentiel pour la pleine normalisation des relations entre les deux pays.